



DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

E-mail : mairie.jouet@orange.fr

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubs.fr

Téléphone : 02 48 76 43 26

Télécopie: 02 48 76 06 22

Envoyé en préfecture le 11/06/2024

Reçu en préfecture le 11/06/2024

Publié le

ID : 018-211801188-20240603-DEL03062024_14-DE

SLO

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
en exercice 11

Présents 8
Votants 8

L'an deux mil vingt-quatre, le 03 juin 2024, le Conseil Municipal de la Commune de JOUET-sur-l'AUBOIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT, Maire

Date de convocation : 27 mai 2024

Date d'affichage : 27 mai 2024

PRESENTS : Mrs LAURENT, BOUQUELY, JAUBERT, METGE
Mmes CADIOT, CHASSIN, BOULANDET, GAGNOL

EXCUSES : Mr LORDEL, Mr SURIEU

ABSENTS : Mme REBOUX

SECRETAIRE : Madame GAGNOL

SDE – PASSAGE EN LED

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers la volonté communale d'effectuer un passage en led de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune.

Les points susceptibles d'être changés sont dans un premier temps :

- Route de Torteron,
- Rue de la Montapeine,
- Rue de Briande,
- Route de la Boucherie,
- Rue de la Galotte

Et dans un deuxième temps les rues suivantes :

- Rue du Sereau
- Rue du Passage à niveau,
- Rue de Saint Germain,
- Rue de la Croix,
- Rue du 19 Mars,
- Rue des Grands Champs

Le montant de la première phase est de 41 315,09 euros hors taxe.

Le montant total de la deuxième phase est de 48 699,03 euros hors taxe.

Le plan de financement s'établira de la manière suivante :

Affaires 2023-05-289 + 2023-05-290 - JOUET SUR L'AUBOIS			
Plan de financement			
Dépenses	Montant	Recettes	Montant
2023-05-289	41 315,09 €	Aide Fond Vert sollicitée (subvention de base 20%)	18 002,82 €
2023-05-290	48 699,03 €		
		Participation SDE18 60%	54 008,47 €
		Autre : participation commune (20%)	18 002,82 €
Total des dépenses	90 014,12 €	Total des recettes	90 014,12 €



MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

Téléphone : 02 48 76 43 26

E-mail : mairie.jouet@orange.fr

Télécopie: 02 48 76 06 22

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Approuve, à l'unanimité, le passage en led des points lumineux présentés
- Accepte, à l'unanimité, la réalisation des travaux sur les divers points lumineux

Pour copie conforme, en Mairie, le 10 juin 2024

- Transmis au représentant
de l'Etat le : 11/06/2024
- Publié le : 11/06/2024
- Mis en ligne le : 11/06/2024

La Secrétaire

GAGNOL Elisabeth



Le Maire,

Serge LAURENT



DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

E-mail : mairie.jouet@orange.fr

Site internet : www.mairie-jouetsurlauboix.fr

Téléphone : 02 48 76 43 26

Télécopie: 02 48 76 06 22

Envoyé en préfecture le 11/06/2024

Reçu en préfecture le 11/06/2024

Publié le

ID : 018-211801188-20240610-DEL03062024_15-DE



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers
en exercice 11

Présents 8
Votants 8

L'an deux mil vingt-quatre, le 03 juin 2024, le Conseil Municipal de la Commune de JOUET-sur-l'AUBOIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT, Maire

Date de convocation : 27 mai 2024

Date d'affichage : 27 mai 2024

PRESENTS : Mrs LAURENT, BOUQUELY, JAUBERT, METGE
Mmes CADIOT, CHASSIN, BOULANDET, GAGNOL

EXCUSES : Mr LORDEL, Mr SURIEU

ABSENTS : Mme REBOUX

SECRETAIRE : Madame GAGNOL

**SERVICE DE CANTINE
(DENONCIATION DE LA
CONVENTION AVEC LE
PRESTATAIRE ET
MODIFICATION DE
TARIFS)**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur BOUQUELY. Ce dernier relate les différentes réunions réalisées avec le prestataire de cantine et les membres de la communauté de communes. Après changement de fournisseurs et de tarifs, il a été remonté une baisse de la qualité et de la quantité servie par le prestataire actuel.

La communauté de Communes travaille depuis plus d'un an avec SOGIREST et il a été proposé d'unifier ce service à l'ensemble des communes. Le tarif du repas est légèrement plus élevé mais la qualité et la quantité fournie sont meilleures.

Il est proposé dans un premier temps de dénoncer la convention avec ansamble et de donner l'autorisation à Monsieur le Maire ou les adjoints de signer une convention avec SOGIREST à partir de septembre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à dénoncer la convention avec ANSAMBLE

- Autorise à l'unanimité Monsieur le Maire ou les adjoints à signer la convention avec SOGIREST.

Dans un deuxième, il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le renouvellement de la prestation « Cantine à 1 Euro ». Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que depuis 2021, la collectivité a mis en place la cantine à 1 €, permettant à certaines familles de bénéficier du prix d'un repas à la cantine à 1 € en fonction de leur quotient familial. L'Etat rembourse 3 € sur ces repas.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de conserver les seuils décrits lors du passage de la convention avec l'Etat mais de modifier les montants du prix des repas au vu du changement de prestataire, de la manière suivante :



MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

Téléphone : 02 48 76 43 26

E-mail : mairie.jouet@orange.fr

Télécopie: 02 48 76 06 22

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

Quotient familial	Jouettois
QF < 666	1 €
666 ≤ QF ≤ 1200	3.44 €
QF > 1200	4.10 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Autorise Monsieur le Maire à signer le renouvellement de la prestation « Cantine à 1 € »
- Accepte à l'unanimité la modification des tarifs tel qu'elle a été présentée.

Pour copie conforme, en Mairie, le 10 juin 2024

- Transmis au représentant
de l'Etat le : 11/06/2024
- Publié le : 11/06/2024
- Mis en ligne le : 11/06/2024

La Secrétaire



GAGNOL Elisabeth

Le Maire,



Serge LAURENT



DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

E-mail : mairie.jouet@orange.fr

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

Téléphone : 02 48 76 43 26

Télécopie: 02 48 76 06 22

Envoyé en préfecture le 11/06/2024

Reçu en préfecture le 11/06/2024

Publié le

ID : 018-211801188-20240603-DEL03062024_16-DE

SLOW

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de conseillers
en exercice** 11

Présents 8
Votants 8

L'an deux mil vingt-quatre, le 03 juin 2024, le Conseil Municipal de la Commune de JOUET-sur-l'AUBOIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT, Maire

Date de convocation : 27 mai 2024

Date d'affichage : 27 mai 2024

PRESENTS : Mrs LAURENT, BOUQUELY, JAUBERT, METGE
Mmes CADIOT, CHASSIN, BOULANDET, GAGNOL

EXCUSES : Mr LORDEL, Mr SURIEU

ABSENTS : Mme REBOUX

SECRETAIRE : Madame GAGNOL

DESIGNATION D'UN REFERANT
DEONTOLOGIQUE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 1111-1-1, ainsi que les articles R. 1111-1- A et suivants dans leur rédaction à venir au 1er juin 2023,

Vu la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (article 218),

Vu le décret n° 2022-1520 du 6 décembre 2022 relatif au référent déontologue de l'élu local et notamment son article 1er dont les dispositions entrent en vigueur le 1er juin 2023,

Vu l'arrêté du 6 décembre 2022 pris en application du décret n° 2022-1520 du 6 décembre 2022 relatif au référent déontologue de l'élu local,

Article 1 : Désignation du référent déontologue

Rappel des missions du référent déontologue : l'article L.1111-1-1 du code général des collectivités territoriales qui traite de la Charte de l'élu local a été complété par « Tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la présente charte. »

Présentation de Monsieur DURUISSEAU Franck, Conseiller et formateur (sécurité, sûreté, juridique, intelligence économique), Lieutenant-colonel de la réserve opérationnelle du Groupement de la Gendarmerie Départementale d'Indre et Loire.

Il est proposé de désigner Mr DURUISSEAU pour exercer cette mission.

Il sera rémunéré par une indemnité de vacation d'un montant de 80 euros par dossier, conformément à l'arrêté du 02 décembre visé. Cette indemnité sera versée par la commune.

Article 2 : Modalités de saisine du référent

Le référent déontologue peut être saisi par tout élu local de la collectivité.

Le référent déontologue pourra être saisi directement par les élus, par voie écrite, de préférence par mail précisant dans son objet « Saisine du référent déontologue – Nom de la collectivité - Confidentiel ».



MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

Téléphone : 02 48 76 43 26

E-mail : mairie.jouet@orange.fr

Télécopie: 02 48 76 06 22

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

Toute demande fera l'objet d'un accusé de réception par le référent déontologue qui mentionnera la date de réception et rappellera le cadre réglementaire de la réponse. Le référent étudiera les éléments transmis par l'élu, pourra demander des informations complémentaires (par écrit ou à l'oral) et pourra recevoir l'élu afin de préparer son conseil.

Article 3 : Modalités de délivrance du conseil

Le référent déontologue doit exercer sa mission en toute indépendance et impartialité. A cet égard, il ne peut recevoir d'injonctions extérieures.

Le référent communiquera l'avis à l'élu concerné dans un délai raisonnable et proportionné à la complexité de la demande, par écrit ou à l'oral, en fonction du souhait de l'élu concerné.

Les avis et conseils donnés par le référent déontologue demeurent consultatifs.

Article 4 : Rémunération du référent déontologue

Le référent déontologue sera rémunéré par une indemnité de vacation dont le montant est fixé par dossier traité, conformément à l'arrêté du 6 décembre 2022 pris en application du décret n° 2022-1520 du 6 décembre 2022 relatif au référent déontologue de l'élu local.

Cette indemnité sera versée par la commune selon des modalités à déterminer ultérieurement. Des frais éventuels de transport et d'hébergement peuvent être pris en charge en cas de besoin dans les conditions applicables aux personnels de la fonction publique territoriale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Nomme à l'unanimité Monsieur Franck DURUISSEAU en tant que référent déontologue pour la commune de Jouet sur l'Aubois.

Pour copie conforme, en Mairie, le 10 juin 2024

- Transmis au représentant

de l'Etat le : 11/06/2024

- Publié le : 11/06/2024

- Mis en ligne le : 11/06/2024

La Secrétaire

GAGNOL Elisabeth

Le Maire,

Serge LAURENT



DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

Téléphone : 02 48 76 43 26

E-mail : mairie.jouet@orange.fr

Télécopie: 02 48 76 06 22

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
en exercice 11

Présents 8
Votants 8

L'an deux mil vingt-quatre, le 03 juin 2024, le Conseil Municipal de la Commune de JOUET-sur-l'AUBOIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT, Maire

Date de convocation : 27 mai 2024

Date d'affichage : 27 mai 2024

PRESENTS : Mrs LAURENT, BOUQUELY, JAUBERT, METGE
Mmes CADIOT, CHASSIN, BOULANDET, GAGNOL

EXCUSES : Mr LORDEL, Mr SURIEU

ABSENTS : Mme REBOUX

SECRETAIRE : Madame GAGNOL

JURYS D'ASSISES

Conformément à la loi et selon les instructions préfectorales, il a été procédé au tirage au sort des trois personnes désignées ci-dessous, devant constituer la liste préparatoire 2024 des jurys d'assises pour le département :

- GUERITAT épouse BORDELOT Denise née le 29/10/1931 à CHASSY (18) – 173 Rue de Briande - 18320 Jouet sur l'Aubois

- VERDIERE Adrien, François, Joseph né le 22/03/1977 à Lille (59) – 39 Rue De Saint Germain - 18320 Jouet Sur L'Aubois

- BOUDIN Frédéric né le 05/12/1971 à DECIZE (58) – 6, Place Daumy 18320 Jouet sur l'Aubois

Pour copie conforme, en Mairie, le 10 juin 2024

- Transmis au représentant
de l'Etat le : 11/06/2024
- Publié le : 11/06/2024
- Mis en ligne le : 11/06/2024

La Secrétaire

GAGNOL Elisabeth

Le Maire,

Serge LAURENT



DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

E-mail : mairie.jouet@orange.fr

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

Téléphone : 02 48 76 43 26

Télécopie: 02 48 76 06 22

Envoyé en préfecture le 11/06/2024

Reçu en préfecture le 11/06/2024

Publié le

ID : 018-211801188-20240603-DEL03062024_18-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
en exercice 11

Présents 8
Votants 8

L'an deux mil vingt-quatre, le 03 juin 2024, le Conseil Municipal de la Commune de JOUET-sur-l'AUBOIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT, Maire

Date de convocation : 27 mai 2024

Date d'affichage : 27 mai 2024

PRESENTS : Mrs LAURENT, BOUQUELY, JAUBERT, METGE

Mmes CADIOT, CHASSIN, BOULANDET, GAGNOL

EXCUSES : Mr LORDEL, Mr SURIEU

ABSENTS : Mme REBOUX

SECRETAIRE : Madame GAGNOL

RPQS ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'Assainissement Collectif concernant l'exercice 2023.

Monsieur le Maire ajoute que le RPQS Assainissement est envoyé en préfecture. Les données sont publiées sur le site des observatoires de l'eau.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- APPROUVE à l'unanimité le rapport présenté.

Pour copie conforme, en Mairie, le 10 juin 2024

- Transmis au représentant
de l'Etat le : 11/06/2024
- Publié le : 11/06/2024
- Mis en ligne le : 11/06/2024

La Secrétaire,

GAGNOL Elisabeth

Le Maire,

Serge LAURENT



MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

Téléphone : 02 48 76 43 26

E-mail : mairie.jouet@orange.fr

Télécopie: 02 48 76 06 22

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
en exercice 11

Présents 8
Votants 8

L'an deux mil vingt-quatre, le 03 juin 2024, le Conseil Municipal de la Commune de JOUET-sur-l'AUBOIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT, Maire

Date de convocation : 27 mai 2024

Date d'affichage : 27 mai 2024

PRESENTS : Mrs LAURENT, BOUQUELY, JAUBERT, METGE

Mmes CADIOT, CHASSIN, BOULANDET, GAGNOL

EXCUSES : Mr LORDEL, Mr SURIEU

ABSENTS : Mme REBOUX

SECRETAIRE : Madame GAGNOL

ONF – RENOUELEMENT DE
L'ENGAGEMENT PEFC

Monsieur le Maire rappelle la délibération prise lors du conseil municipal du 25 mars 2024 relative au renouvellement de l'engagement PEFC. Des précisions sont demandées. En effet, le conseil doit déterminer s'il souhaite renouveler l'engagement PEFC pour seulement la partie sur Jouet sur l'Aubois ou sur l'ensemble de la forêt sectionale dont elle est gestionnaire, soit 105.89 hectares.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal ;

- Décide que l'engagement PEFC se fera sur l'ensemble de la forêt sectionale soit 105.89 hectares.

Pour copie conforme, en Mairie, le 10 juin 2024

- Transmis au représentant
de l'Etat le : 11/06/2024
- Publié le : 11/06/2024
- Mis en ligne le : 11/06/2024

La Secrétaire

GAGNOL Elisabeth

Le Maire,

Serge LAURENT



DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

E-mail : mairie.jouet@orange.fr

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

Téléphone : 02 48 76 43 26

Télécopie: 02 48 76 06 22

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
en exercice 11

Présents 8
Votants 8

L'an deux mil vingt-quatre, le 03 juin 2024, le Conseil Municipal de la Commune de JOUET-sur-l'AUBOIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT, Maire

Date de convocation : 27 mai 2024

Date d'affichage : 27 mai 2024

PRESENTS : Mrs LAURENT, BOUQUELY, JAUBERT, METGE

Mmes CADIOT, CHASSIN, BOULANDET, GAGNOL

EXCUSES : Mr LORDEL, Mr SURIEU

ABSENTS : Mme REBOUX

SECRETAIRE : Madame GAGNOL

AUTORISATION DE SIGNATURE
POUR LE CANAL DE BERRY

Monsieur le Maire présente la convention de superposition d'affectations du canal de Berry aux fins de la mise en œuvre et de la gestion d'un itinéraire cyclable. Il précise que cette convention concerne les travaux d'aménagement pour la réalisation d'un axe paysager structurant sur l'itinéraire du canal de Berry à vélo mais ne prend pas en compte la gestion et l'entretien des arbres d'alignement hors emprise de la superposition d'affectations.

Après en avoir délibéré le conseil municipal,

- Autorise à l'unanimité le Maire ou les adjoints à signer la convention de superposition d'affectations du Canal de Berry, tel qu'elle a été présentée.

Pour copie conforme, en Mairie, le 10 juin 2024

- Transmis au représentant
de l'Etat le : 11/06/2024
- Publié le : 11/06/2024
- Mis en ligne le : 11/06/2024

La Secrétaire

GAGNOL Elisabeth

Le Maire,

Serge LAURENT



DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

E-mail : mairie.jouet@orange.fr

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

Téléphone : 02 48 76 43 26

Télécopie: 02 48 76 06 22

Envoyé en préfecture le 11/06/2024

Reçu en préfecture le 11/06/2024

Publié le

ID : 018-211801188-20240603-DEL03062024_21-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
en exercice 11

Présents 8
Votants 8

L'an deux mil vingt-quatre, le 03 juin 2024, le Conseil Municipal de la Commune de JOUET-sur-l'AUBOIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT, Maire

Date de convocation : 27 mai 2024

Date d'affichage : 27 mai 2024

PRESENTS : Mrs LAURENT, BOUQUELY, JAUBERT, METGE

Mmes CADIOT, CHASSIN, BOULANDET, GAGNOL

EXCUSES : Mr LORDEL, Mr SURIEU

ABSENTS : Mme REBOUX

SECRETAIRE : Madame GAGNOL

AVIS SUR LE PROJET
D'IMPLANTATION DE PANNEAUX
PHOTOVOLTAÏQUES A GARCHIZY

Monsieur le Maire présente le projet d'implantation de panneaux photovoltaïques à GARCHIZY. Chaque conseiller a été destinataire du power point. Il souligne que le Conseil Municipal doit donner son avis sur ce projet. Madame BOULANDET demande où se situe le terrain concerné. Monsieur le Maire explique la localisation du terrain et précise qu'il s'agit d'un terrain qui est actuellement en friche.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Donne un avis favorable : 1 voix contre (Mme BOULANDET), 3 abstentions (Mme CADIOT, Mr METGE, Mme CHASSIN) et 4 voix pour.

Pour copie conforme, en Mairie, le 10 juin 2024

- Transmis au représentant
de l'Etat le : 11/06/2024
- Publié le : 11/06/2024
- Mis en ligne le : 11/06/2024

La Secrétaire

GAGNOL Elisabeth

Le Maire,

Serge LAURENT